
APiS – Prévention du sida dans le commerce du sexe



EN BREF

NOS ACTIVITES

Les migrantes qui exercent le métier du sexe sont exposées à un risque accru de VIH et d'IST. Ayant affaire, de par leur activité, à des partenaires sexuels changeant fréquemment, elles sont en effet plus susceptibles de contracter le VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles (IST). A cela s'ajoutent des barrières linguistiques et culturelles qui rendent plus difficile la compréhension des messages de la prévention et entravent l'accès au système de santé. Par ailleurs, des conditions de séjour et de travail précaires compliquent encore la prévention et le conseil au sein de ce groupe cible.

Le programme de prévention des organisations réunies dans le réseau APiS, qui est dédié à la prévention du sida dans le commerce du sexe, existe depuis 1992. Il a pour but d'améliorer la santé des migrantes travaillant dans le commerce du sexe, en agissant à la fois sur le comportement des femmes en matière de protection et sur les conditions régnant dans le milieu du sexe tarifé.

APiS est soutenu par l'Aide Suisse contre le Sida au plan technique et organisationnel. L'ASS propose des informations et des formations continues sur le thème du VIH/sida et de la prévention des IST pour les travailleuses du sexe migrantes (Female Migrant Sex Workers ou FMSW) et s'investit afin de sensibiliser le public et le milieu politique. L'ASS soutient le réseau **APiS**, composé de 17 organisations partenaires, essentiellement en lui fournissant du matériel de prévention et des possibilités de formation continue ainsi qu'en servant de centre de coordination et de représentant vis-à-vis d'autres organisations et des autorités.

L'ANNEE 2011

Prévention du sida dans le commerce du sexe – La crise économique persistante a provoqué, en 2011 également, un effondrement des prix dans le sexe tarifé et a renforcé la concurrence parmi les travailleuses du sexe. Les rapports oraux non protégés sont désormais la norme, d'une part parce que les clients réclament des relations non protégées et, d'autre part, parce qu'ils sont disposés à payer un peu plus en échange. Voilà qui permet aux travailleuses du sexe de compenser partiellement les pertes de revenu. La tendance à l'afflux de jeunes femmes en provenance des nouveaux pays de l'UE s'est confirmée à nouveau cette année. Ces femmes ont souvent un niveau scolaire faible et peuvent à peine communiquer dans les langues d'ici, voire pas du tout. De plus, ce groupe se caractérise par de très fortes fluctuations. Ces facteurs de vulnérabilité compliquent l'accès des travailleuses du sexe aux offres de prévention et de dépistage ainsi qu'au système de santé.

Renforcement des mesures policières – Les professionnelles APiS ont observé en 2011 un renforcement des mesures policières dans le cadre de la mise en œuvre des législations cantonales. Les contrôles se sont intensifiés, tant dans la rue que dans les salons. Ces contrôles fréquents perturbent les activités, chassent les clients et renforcent la pression sur les travailleuses du sexe, les incitant à rattraper le manque à gagner dans les périodes «calmes», et ce au détriment de la sécurité et de la prévention. En outre, les contrôles policiers compliquent et perturbent le travail de prévention.

Lobbying – Les lois et règlements cantonaux sur la prostitution se sont encore étoffés en 2011. Les professionnelles APiS ont été impliquées sous une forme ou une autre dans la plupart des cantons (procédures de consultation, participation à des tables rondes ou à la rédaction de rapports). Les compétences des professionnelles APiS sont reconnues par les autorités, mais leur poids politique n'est pour l'instant pas suffisant pour qu'elles parviennent à se faire entendre sur tous les aspects critiques.

LE COMMERCE DU SEXE EN SUISSE

CHIFFRES

Selon les estimations actuelles, 13'000 à 20'000 femmes en Suisse s'adonnent à la prostitution. Quelque 350'000 hommes en Suisse font appel au moins une fois par année aux services d'une prostituée, soit près d'un homme sur cinq ayant entre 20 et 65 ans. Pour la Suisse entière, on estime le chiffre d'affaires annuel de la prostitution à environ 3,5 milliards de francs.

ASPECT JURIDIQUE

La prostitution est légale en Suisse depuis 1942, ou plutôt elle n'est pas interdite. C'est une activité lucrative tolérée*. Sont punissables partout en Suisse l'encouragement à la prostitution, l'exploitation de l'activité sexuelle, l'exercice illicite de la prostitution et la traite d'êtres humains à des fins de prostitution. Les cantons et communes peuvent toutefois réglementer aussi la prostitution au plan régional. Ainsi, les cantons du Tessin, de Genève, Vaud, Fribourg, Neuchâtel et Jura ont édicté ces dernières années des lois spécifiques sur la prostitution. Zurich a introduit pour la ville une nouvelle ordonnance sur l'exercice de la prostitution. Désormais, les prostituées de rue ont besoin d'une reconnaissance de l'activité indépendante par la police urbaine en plus de l'attestation de déclaration de l'Office de l'économie et du travail. Pour obtenir cette attestation de la police, les personnes doivent remplir un questionnaire et se soumettre à un entretien d'une heure. De plus, les requérantes doivent présenter désormais un certificat d'assurance-maladie reconnu en Suisse. Berne, Bâle-Ville, Lucerne et le Valais projettent également la mise en œuvre de nouveaux règlements. On a donc observé en 2011 également un renforcement de la tendance à réglementer davantage la prostitution.

* Depuis le 1^{er} juin 2007 et conformément à l'accord de libre-échange entre la Suisse et l'Union européenne, les ressortissants d'un Etat de l'UE-17/AELE (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède) peuvent exercer une activité indépendante en Suisse sans autorisation si la durée du séjour n'excède pas trois mois. Les ressortissants d'un Etat de l'UE-27/AELE soumis à une réglementation transitoire (Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, République tchèque, Slovaquie, Slovénie) ont besoin pour cela d'un permis de séjour et de travail sous la forme d'un livret B.

PROBLEMES POUR LES TRAVAILLEUSES DU SEXE ETRANGERES

- Forte concurrence dans le commerce du sexe
- Effondrement des prix en raison de la concurrence et de la crise économique
- Demande en hausse pour des rapports non protégés, surtout pour les rapports oraux
- Précarité des conditions de travail: loyers excessifs, mauvaises conditions de logement, dépendance à l'alcool, consommation de médicaments et de drogue
- Accès insuffisant aux services de santé et de consultation
- Atteintes à la santé physique et psychique
- Augmentation des obstacles administratifs et des contrôles policiers dans certains cantons suite aux nouvelles lois cantonales
- Séjour illégal, d'où risque d'être victime d'exploitation et de menaces

«Toutes les femmes se plaignent des demandes fréquentes de prestations non protégées, surtout la fellation.»

*Mireille Wehrli,
Aspasie, Genève*

OBJECTIFS APiS & ASS

1. Promouvoir la santé des travailleuses du sexe quant au VIH/sida et aux IST:
 - Les travailleuses du sexe connaissent les risques en matière de VIH/sida et d'autres infections sexuellement transmissibles.
 - Elles sont en mesure d'appliquer des mesures de protection – en particulier le sexe à moindre risque.
 - Elles disposent d'informations de base dans le domaine médical et juridique.
 - Elles savent à quels professionnels s'adresser pour des questions de santé ou des préoccupations d'ordre psychosocial et juridique.
 - Elles ont un plus grand pouvoir de décision sur leur situation de vie.
2. Améliorer les conditions de vie et de travail des travailleuses du sexe étrangères:
 - Les professionnels, les décideurs politiques et le public sont au courant des conditions de vie et de travail des travailleuses du sexe étrangères.
 - Le commerce du sexe n'est plus tabou.

- Les professionnels de la prévention participent à l'élaboration de nouvelles législations concernant les travailleuses du sexe étrangères.

ACTIVITES

APiS – Prévention du sida dans le commerce du sexe

Le réseau des organisations APiS se consacre à la prévention sur le terrain depuis 1992. Fondé sur le concept de l'autonomisation (*empowerment*), APiS a pour objectif d'améliorer le niveau de santé des travailleuses du sexe migrantes en recourant à la prévention comportementale, tout en optimisant les conditions générales susceptibles d'y contribuer grâce à un travail de prévention structurelle. L'Aide Suisse contre le Sida soutient le réseau au plan technique et organisationnel sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique.

La médiation pour principe

Ce sont des médiatrices qui se chargent du travail de prévention du VIH/sida sur le terrain. Ces femmes issues de l'immigration proviennent d'horizons linguistiques et culturels analogues à ceux des travailleuses du sexe. Il y a une cinquantaine de médiatrices qui interviennent dans toute la Suisse. Elles contactent les travailleuses du sexe sur leur lieu de travail (salons de massage, night-clubs, bars, etc.) afin de les informer sur les comportements à risque face au VIH/sida ou à d'autres infections sexuellement transmissibles. Elles leur remettent du matériel de prévention et d'information, notamment des préservatifs, du lubrifiant et une brochure intitulée **Stella** qui existe en douze langues. Elles donnent également des conseils portant sur la santé en général ou sur des questions psychosociales et juridiques. Elles peuvent fournir des adresses de spécialistes ou de services particuliers. Pour accomplir cette tâche exigeante, les médiatrices bénéficient d'une formation continue régulière et d'un accompagnement professionnel de la part des collaboratrices des organisations partenaires régionales APiS.

Lobbying

Mal vues socialement, les travailleuses du sexe ne bénéficient pas d'un grand soutien politique. La sécurité juridique des prostituées et l'accès à des services de santé et de consultation à bas seuil ne figurent pas parmi les priorités à l'agenda des politiques. En outre, les comptes rendus des médias font souvent dans le sensationnel et sont peu nuancés. Voilà pourquoi les antennes régionales APiS s'investissent en faveur des travailleuses du sexe auprès des autorités et du public.

Les responsables APiS rencontrent les autorités et la police à intervalles réguliers pour s'échanger mutuellement des informations concernant la situation des travailleuses du sexe et pour expliquer les objectifs de leur travail. Elles défendent les intérêts des travailleuses du sexe dans les procédures de consultation relatives aux nouvelles lois et ordonnances sur la prostitution. Simultanément, les antennes APiS font un travail de relations publiques ciblé en envoyant des articles à la presse écrite ainsi qu'en participant à des conférences et à des débats. Le public doit être informé de façon plus nuancée sur les conditions de vie et de travail parfois pénibles des travailleuses du sexe.

APiS – 17 organisations partenaires

Le réseau des organisations APiS est opérationnel dans seize régions de Suisse et au Liechtenstein. Les programmes sont financés par différentes sources. En général, ce sont les cantons ainsi que différents fonds et fondations qui assurent la participation financière la plus importante. S'y ajoutent des contributions des communes et des villes, de l'organe responsable et de diverses institutions, sans oublier les dons. La mobilisation des ressources financières s'avère toujours très difficile dans certains endroits et requiert de gros efforts de la part des organisations partenaires régionales.

Les organisations partenaires du programme APiS

Aids-Hilfe Aargau, Aarau | Aids-Hilfe beider Basel, Bâle | Xenia, Berne | Aids-Hilfe Graubünden, Coire | Aspasia, Genève | Fri-santé Grisélidis, Fribourg | Fleur de Pavé, Lausanne | fa6 Fachstelle für Sexualfragen und HIV-Prävention, Schaan (Liechtenstein) | Aids-Hilfe Luzern, Lucerne | Primis Ticino, Lugano | Verein Lysistrada, Soleure | Aids-Hilfe Thurgau-Schaffhausen, Schaffhouse | Gesundheit Schwyz, Goldau | Maria Magdalena, St-Gall | Aids-Hilfe Oberwallis, Viège | Antenne Sida du Valais Romand, Sion | Prima Donna, Winterthour | Isla Victoria, Zurich

ASS – Information, formation continue, coordination, lobbying

L'Aide Suisse contre le Sida informe les professionnels du réseau APiS, transmet des connaissances concernant l'évolution en matière de prévention du VIH/sida et des IST et propose des formations continues aux professionnels intéressés issus du domaine de la santé et de la migration sur le thème de la prévention en faveur des travailleuses du sexe migrantes.

L'Aide Suisse contre le Sida forme les médiatrices APiS à leur tâche et à l'utilisation du matériel de conseil et d'information conçu tout exprès pour elles. Dans la mesure du possible, la brochure Stella n'est pas simplement remise, mais sert de base à un entretien de conseil.

L'Aide Suisse contre le Sida coordonne les échanges d'informations et les activités nationales du réseau APiS, soutient le lobbying des antennes régionales et défend les intérêts du réseau à l'échelle nationale et internationale.

L'ANNEE 2011

CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LE COMMERCE DU SEXE

La crise économique fait s'effondrer les revenus issus du commerce du sexe

Les travailleuses du sexe ont continué à essuyer des pertes de salaire compte tenu de la crise économique persistante. Selon les estimations des professionnelles APiS, le nombre de clients n'a pas changé au cours de la période sous revue, mais ceux-ci payent moins pour les mêmes prestations. La pression sur les prix se fait sentir dans tous les contextes du sexe tarifé, tant dans la rue que dans les salons. Cette évolution se traduit par une concurrence accrue entre les travailleuses du sexe, ce dont témoigne avant tout la hausse de prestataires «bon marché» en provenance des nouveaux pays de l'UE. La chute des prix a des conséquences directes sur les conditions de vie et de travail précaires des travailleuses du sexe. Pour certaines d'entre elles, il est de plus en plus difficile de payer les loyers en hausse des appartements. D'autres ont de plus en plus de peine à continuer de soutenir financièrement leur famille restée au pays. Ces changements renforcent la dépendance des travailleuses du sexe vis-à-vis des structures qui exploitent la précarité de leurs conditions de travail.

Rapports sexuels non protégés: une offre avec supplément

De l'avis des professionnelles APiS, la pression sur les prix entraîne dans toutes les régions une hausse des rapports non protégés. Cela concerne essentiellement les rapports oraux. Les professionnelles APiS déclarent que les rapports oraux non protégés font désormais partie de l'offre standard étant donné que les travailleuses du sexe peuvent demander un supplément pour cette pratique, contrairement aux rapports oraux protégés. Les professionnelles constatent simultanément une nette hausse de la demande pour des rapports sexuels non protégés. Xenia Berne a même déclaré que des clients ont menacé des travailleuses du sexe en situation illégale de les dénoncer à la police si elles ne satisfaisaient pas leur souhait de rapports sexuels non protégés. L'antenne sida d'Argovie a signalé que certains établissements qui appliquaient autrefois une interdiction interne des rapports oraux non protégés l'ont à nouveau levée. En effet, de nombreuses femmes proposaient en cachette des rapports oraux non protégés afin d'améliorer leur revenu.

Le pourcentage de femmes en provenance d'Europe continue d'augmenter

2011 a confirmé la tendance observée les années précédentes: un nombre croissant de jeunes femmes venues des nouveaux pays de l'UE (Bulgares, Roumaines, Ukrainiennes) travaillent dans le commerce du sexe. Contrairement aux travailleuses du sexe en provenance d'autres pays, ces femmes avaient généralement un niveau scolaire moindre, elles ne s'exprimaient que dans leur langue et le groupe se caractérisait par de fortes fluctuations. Suivant le groupe, ces jeunes femmes avaient une attitude plutôt renfermée, voire méfiante vis-à-vis des médiatrices, ce qui n'a pas facilité les contacts. Les professionnelles APiS ont par ailleurs observé que les jeunes femmes en provenance d'Europe de

„Eine Sexarbeiterin kann schon mal ihren Job verlieren, wenn sie nicht bereit ist, Oralsex ohne Kondom anzubieten.“

*Cynthia Zurkirchen,
Antenne sida, Argovie*

l'Est étaient en grande partie inexpérimentées, qu'elles n'avaient reçu aucune introduction au travail du sexe et qu'elles proposaient par conséquent l'ensemble des prestations. L'antenne sida du Valais a observé dans le milieu que les travailleuses du sexe pénalisaient les femmes d'Europe de l'Est, ce que révélait par exemple l'ordre dans lequel les femmes étaient assises au bar ou le fait que ces jeunes femmes restaient souvent entre elles et étaient évitées par les autres travailleuses du sexe.

Les contrôles de police se multiplient

Onze professionnelles APiS ont observé dans leur région une hausse des mesures policières dans le milieu (descentes de police, poursuites pénales). Les contrôles (du personnel) ont souvent été renforcés sous prétexte de suspicion de possession de drogue ou de mariage blanc dans différents contextes du commerce du sexe. Des identités ont été relevées, des travailleuses du sexe ont été photographiées ou leur permis de séjour ou de travail vérifié. Les contrôles de police permanents ont pesé psychologiquement sur les travailleuses du sexe étant donné qu'il s'agit d'autorités susceptibles, le cas échéant, de leur retirer leur permis de travail. De plus, ces contrôles policiers étaient synonymes de perte financière potentielle puisque souvent les clients ne viennent pas pendant plusieurs jours suite à une descente de police ou un contrôle – ce qui peut inciter les travailleuses du sexe à s'exposer à davantage de risques dans leur activité pour compenser la perte de travail.

Durcissement des ordonnances et des dispositions légales

Dix professionnelles APiS ont indiqué que de nouvelles dispositions légales relatives à la prostitution étaient en phase d'élaboration ou de mise en œuvre dans leur région en 2011. La ville de Zurich a appliqué sa nouvelle ordonnance sur la prostitution, entraînant un durcissement de la procédure d'autorisation. Ainsi, les travailleuses du sexe doivent se soumettre à un plus long entretien avec la police et justifier d'une assurance-maladie pour la Suisse pour obtenir un permis. A Berne, la loi cantonale sur la prostitution a été soumise à consultation et elle sera débattue au Grand Conseil bernois en 2012. Le canton de Lucerne planche sur une nouvelle loi sur le travail du sexe qui sera vraisemblablement soumise à consultation au premier trimestre 2012. Le parlement du canton de Soleure a accepté de relever l'âge de la prostitution de 16 à 18 ans. Enfin, suite au recours d'un exploitant de salon devant le Tribunal fédéral contre la loi genevoise sur la prostitution, celle-ci a pu être atténuée sur quelques points. Il n'est désormais plus nécessaire d'obtenir l'accord écrit du propriétaire pour ouvrir un salon de massage. En outre, dans le cadre de la procédure d'autorisation, l'interrogatoire de la travailleuse du sexe doit s'en tenir strictement aux dispositions de la protection des données.

Xenia Berne a déclaré que le durcissement de la procédure d'autorisation a généré une forme d'économie souterraine qui «aide» les travailleuses du sexe à réunir les documents officiels requis. Des acteurs se procurent ainsi de nouvelles sources de revenus. Certaines professionnelles APiS ont également constaté que la multiplication des documents requis a entraîné parfois une hausse des travailleuses du sexe exerçant leur activité dans l'illégalité.

Nombre croissant de travailleuses du sexe en situation illégale – Hausse des menaces de violence

Comme l'année précédente, neuf des dix-sept régions ont fait état d'une offre stable en matière d'établissements du commerce du sexe (Argovie, Bâle, Berne, Lausanne, Schaffhouse, Schwyz, Soleure, Tessin, Valais). Cinq régions annoncent une faible hausse (Genève, Grisons, St-Gall, Lucerne, Valais romand) et deux d'entre elles une faible diminution (Zurich, Liechtenstein). Il semble que les fermetures touchent toujours essentiellement des night-clubs, tandis qu'un nombre croissant de bars à hôtesses font leur apparition dans les agglomérations urbaines.

De l'avis des professionnelles APiS, les nouvelles réglementations légales et le travail administratif qui en résulte font que des travailleuses du sexe exercent leur activité de plus en plus souvent dans l'illégalité. Des déclarations concordantes sont faites avant tout à Berne, aux Grisons, dans le Valais romand et au Tessin. Au Tessin, où le permis L a été aboli, cela concerne plus particulièrement les danseuses en provenance de pays en dehors de l'Europe et les jeunes femmes de Roumanie qui ne travaillent que très peu de temps en Suisse. Les Grisons aussi étudient la suppression du permis L. L'antenne régionale APiS annonce un recul massif des permis L déclarés dans les statistiques de l'Office fédéral des migrations, tandis que les exploitants sur place parlent de 30 à 40 permis de ce type.

Climat d'agressivité renforcé dans le cadre de la vie nocturne

Aspasie a annoncé une nouvelle hausse de l'agressivité dans le cadre de la vie nocturne en 2011. Plusieurs travailleuses du sexe ont déclaré avoir peur de travailler la nuit. Les bagarres sont fréquentes dans le quartier, les travailleuses du sexe sont apostrophées grossièrement par des hommes sous l'influence de l'alcool et il règne de manière générale un climat d'agressivité. Certaines travailleuses du sexe ont déclaré qu'elles ne travailleraient plus la nuit à cause de cela. Cette recrudescence de la violence dans le cadre de la vie nocturne pourrait être l'une des raisons pour lesquelles les travailleuses du sexe se retirent de plus en plus du domaine public pour se retrancher dans le privé et ne sont

„Viele Sexarbeiterinnen verdienen nicht genügend, um ihr Logis und ihr Essen zu bezahlen. Wenn sie nicht bezahlen können, müssen sie das Etablissement umgehend verlassen.“

*Sylvia Bittel-Ruffener,
Antenne sida, Valais*

„Les demandes de permis sont un vrai casse-tête. Même les responsables de salons parfois ne connaissent pas bien la différence entre les permis et conseillent mal les femmes.“

*Mireille Wehrli,
Aspasie, Genève*

„Illegal Arbeitende haben Angst, Übergriffe anzuzeigen.“

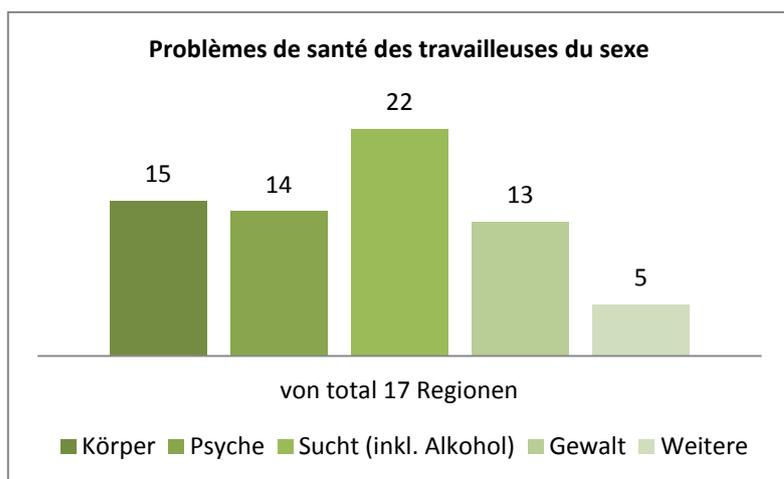
*Jaqueline Suter,
Xenia, Berne*

plus atteignables que par téléphone portable (comme l'ont indiqué Genève, les Grisons et Schwyz).

SANTE DES TRAVAILLEUSES DU SEXE

Problèmes de santé

S'agissant des troubles de la santé qui affectent le plus les travailleuses du sexe, les professionnelles APiS sont unanimes: elles citent les dépendances, suivies des problèmes physiques et psychiques. Par rapport à l'année précédente, on enregistre en particulier une hausse des problèmes de dépendances. Ce sont surtout l'usage de médicaments, la consommation d'alcool et de substances illégales comme la cocaïne qui sont signalés. Parmi les symptômes psychiques, les dépressions, les angoisses et le stress viennent en tête. L'expérience de la violence constitue un autre élément majeur, qu'il s'agisse de violence vécue par les travailleuses du sexe elles-mêmes ou observée dans le milieu. On constate par ailleurs un nombre croissant de cas de burn-out.



Préférence pour les consultations dans le pays d'origine

L'accès au système de santé suisse est souvent difficile pour les travailleuses du sexe étrangères. Les problèmes de langue, la complexité du système de santé (primes, quote-part, offre fragmentée des fournisseurs de prestations) et les coûts élevés des prestations médicales sont autant de barrières pour les travailleuses du sexe. L'accès insuffisant ou l'absence d'accès se répercute sur la santé des travailleuses du sexe. Les professionnelles APiS ont également rapporté que dans bien des cas, les travailleuses du sexe n'indiquent pas leur métier lors des consultations de peur d'être discriminées par le personnel de santé. Voilà qui rend difficile une anamnèse précise et fait que certaines infections ne sont pas traitées.

Lorsque les travailleuses du sexe ont une assurance-maladie (ce qui est une condition de l'octroi de l'autorisation dans certains cantons), celle-ci peut avoir été conclue dans leur pays d'origine et elle est valable en Europe ou alors elle a dû l'être en Suisse. Pour économiser sur les primes dans ce dernier cas, les travailleuses du sexe choisissent souvent l'option avec la franchise maximale de CHF 2'500. Dans les deux cas, les professionnelles APiS rapportent que les travailleuses du sexe n'ont recours au système de santé qu'en cas d'urgence. Pour maintenir au plus bas leurs coûts liés à la santé, soit elles attendent leur retour au pays en dépit des troubles, soit elles recourent à des formes d'automédication sans demander d'avis médical.

Connaissances lacunaires sur le VIH et les IST

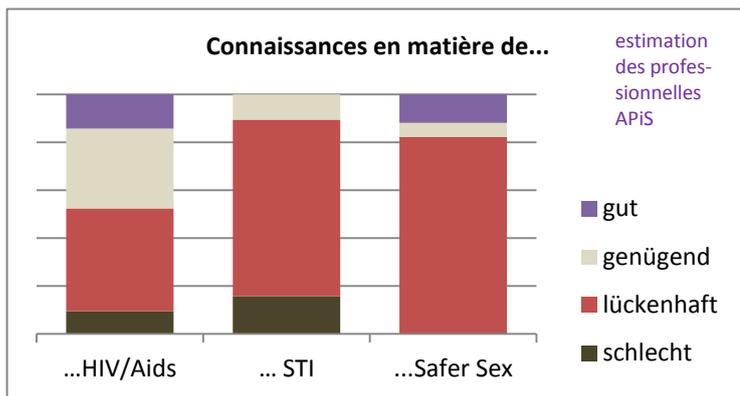
Les professionnelles des régions ont jugé en grande partie lacunaires les connaissances des travailleuses du sexe sur le VIH/sida, les IST et le sexe à moindre risque. Il apparaît qu'en 2011 également, les connaissances concernant les différentes IST étaient vraiment rudimentaires. Cette tendance est inquiétante au vu de l'augmentation des rapports oraux non protégés, étant donné qu'aucune stratégie de protection efficace ne peut être élaborée en l'absence de connaissances sur les mesures à prendre contre les IST.

„Die Situation in Olten ist nicht geregelt. Es ist eine logische Konsequenz, dass die Frauen vor den Repressionen in anderen Kantonen nach Olten auszuweichen versuchen.“

*Melanie Munoz,
Lysistrada, Soleure*

„Manche Frauen gehen in ihr Land zurück und lassen sich dort kostengünstiger untersuchen oder sie behandeln sich selber. Einige gehen nach Zürich ins Ambulatorium.“

*Nicole Wehrle, Antenne
sida des deux Bâle*



LA PREVENTION EN 2011

Nombre de femmes contactées et fréquence des visites

En 2011, les quelque 50 médiatrices APiS ont établi en tout 20'589 contacts en Suisse. D'après leurs propres estimations, les médiatrices ont couvert en moyenne 73% de tous les établissements où l'on propose du sexe, les bars à hôtesses (34%; 7'024), salons (29%; 6'082), night-clubs/cabarets (21%; 4'319) et la prostitution de rue (11%; 2'198) étant plus faciles d'accès que les appartements privés (1%; 257). La fréquence des visites était très variable, suivant le lieu des services (salon ou appartement privé, ville ou campagne, etc.) et le volume de travail des médiatrices; elle a oscillé entre une fois par semaine et une fois par année.

Accès aux travailleuses du sexe

L'accès aux femmes est resté le même dans huit régions, s'améliorant même dans cinq autres, généralement en raison des solides relations de confiance instaurées au fil des ans entre travailleuses du sexe et médiatrices. En Argovie, à Genève, aux Grisons et à Zurich, l'accès aux travailleuses du sexe s'est plutôt péjoré pour différentes raisons. Zurich a notamment déclaré que l'accès aux travailleuses du sexe a souffert de la présence policière renforcée. Aux Grisons, on a constaté que les travailleuses du sexe ont tendance à exercer leur activité de plus en plus en appartement privé, qu'elles ne sont là que très brièvement et qu'elles ne sont atteignables que par l'intermédiaire de leur numéro de portable dans des annonces. Cette évolution entrave sérieusement les contacts avec les travailleuses du sexe.

Les médiatrices n'ont été éconduites qu'à 477 reprises, soit un petit pourcentage de la totalité des contacts (2% environ). Dans quelque 5'000 cas, il n'y a eu qu'une distribution de matériel (préservatifs, brochures d'information).

Acceptation d'APiS satisfaisante

Les médiatrices APiS sont généralement bien accueillies par les travailleuses du sexe et la connaissance de l'offre est jugée satisfaisante (7) à bonne (8). C'est dû à la collaboration de longue date des médiatrices, ce qui favorise l'établissement de rapports de confiance. La notoriété et l'acceptation de l'offre sont apparemment moins bonnes auprès des groupes de travailleuses du sexe au sein desquels les changements sont fréquents (cela concerne avant tout les travailleuses du sexe en provenance d'Europe de l'Est). Certaines professionnelles APiS ont signalé que les femmes plus jeunes venant des nouveaux pays de l'UE se montraient renfermées, voire méfiantes à l'égard des médiatrices. Quant aux gérants d'établissements, ils n'ont pas tous compris la nécessité des interventions, mais l'acceptation est très bonne auprès des gérants de longue date. Certains ont même sollicité eux-mêmes les professionnelles APiS et les ont invitées à venir donner des informations sur place. Là où les changements d'exploitants sont fréquents, les médiatrices doivent «repartir à zéro», autrement dit commencer par instaurer des rapports de confiance, ce qui demande beaucoup de temps et d'énergie.

Nouvelles offres destinées aux travailleuses du sexe en 2011

Cinq régions ont annoncé de nouvelles offres en faveur des travailleuses du sexe. Isla Victoria a annoncé pour Zurich la réalisation d'un nouveau projet cantonal à partir d'octobre 2011. Xenia Berne a signalé le nouveau service de conseil de l'Armée du Salut RAHAB, destiné aux travailleuses du sexe. L'antenne sida du Valais a pu se positionner comme médiatrice entre la police et les travailleuses du sexe. Aspasia Genève propose aux travailleuses du sexe depuis 2011 un service de conseil et dépistage gratuit en collaboration avec le Groupe sida Genève. Enfin, l'antenne sida des deux Bâle a planifié également un service de conseil et dépistage à bas seuil destiné aux travailleuses du sexe qui fonctionne sans rendez-vous et propose des traductions aux femmes.

„Junge Frauen aus neuen EU-Ländern mit sehr geringer Schulbildung wissen wenig über die gesundheitlichen Risiken ihrer Arbeit. Sie verlassen sich auf die Illusion, in der reichen Schweiz gebe es keine STI Gefahr.“

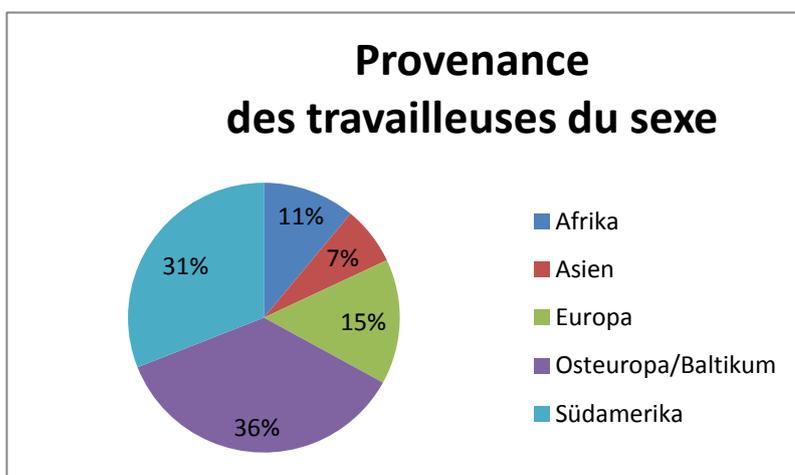
*Iren Eichenberger,
Antenne sida, Schaffhouse*

Provenance des travailleuses du sexe

Davantage de femmes venant d'Europe de l'Est et du Sud, plus de mobilité, baisse du niveau de formation

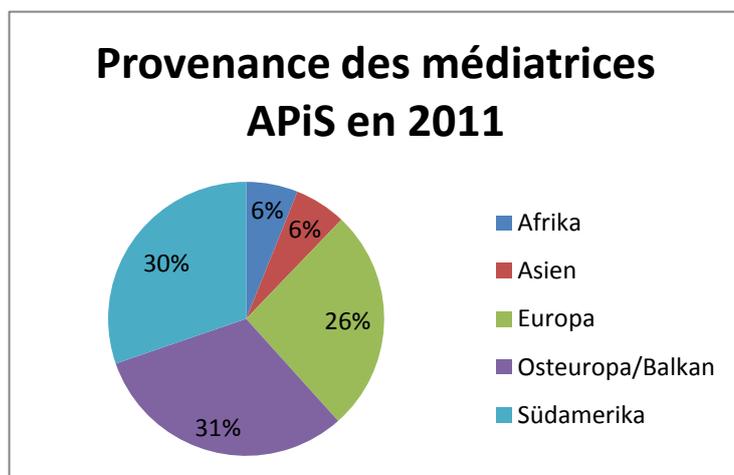
Les professionnelles APiS ont continué à observer dans la plupart des régions un afflux de femmes en provenance des nouveaux pays de l'UE, surtout d'Europe de l'Est. Ces femmes sont souvent plus jeunes, leur niveau de formation est généralement inférieur et elles sont très mobiles. Par ailleurs, elles n'ont que des connaissances minimales de la langue nationale concernée, si bien qu'elles ont plutôt des difficultés à s'y retrouver dans le système de santé.

En ce qui concerne la provenance des travailleuses du sexe contactées, la situation reste à nouveau relativement stable par rapport à l'année précédente. Environ un tiers d'entre elles provenaient d'Amérique du Sud et un autre tiers d'Europe de l'Est et des Balkans. Il convient de relever que le pourcentage de jeunes femmes provenant des nouveaux pays de l'UE n'a pas cessé d'augmenter par rapport aux autres femmes venant d'Europe (15%). Les femmes africaines et asiatiques représentaient respectivement 11% et 7%.



Provenance des médiatrices

Grâce à la faculté d'adaptation et à la réactivité des professionnelles APiS, les médiatrices sont, cette année aussi, un reflet fidèle des travailleuses du sexe quant à leur provenance, et ce dans des proportions analogues. De ce fait, elles peuvent très souvent s'adresser aux femmes dans leur langue maternelle, ce qui est essentiel pour la prévention et le conseil.



«L'information est un accès à une liberté.»

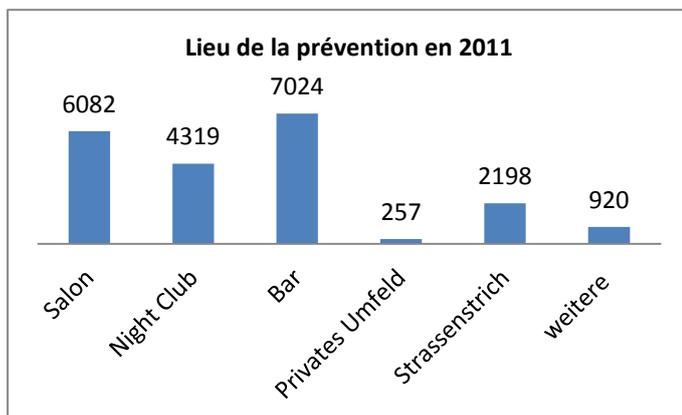
*Mireille Wehrli,
Aspasie, Genève*

«Les habituées emmènent les nouvelles femmes au bus.»

*Laurence Charrat-Diop,
Grisélidis, Fribourg*

Lieux des contacts

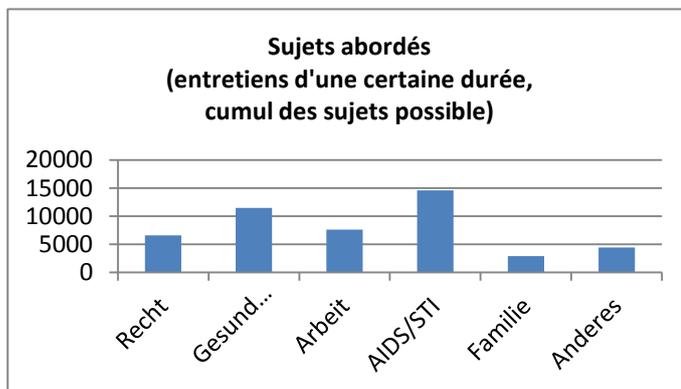
En ce qui concerne les lieux dans lesquels les médiatrices se sont rendues, on est frappé par le recul massif de la rue par rapport à l'année précédente. Si la rue était, en 2010, l'endroit venant en tête avec 11'793 contacts, elle n'a plus donné lieu qu'à 2'198 contacts en 2011. Les comptes rendus ne permettent pas de déduire de manière concluante les raisons d'un tel recul. Toutefois, des indices portent à croire que la hausse des mesures policières a radicalement entravé l'accès à ce groupe de travailleuses du sexe. Les lieux les plus visités en 2011 ont été les bars à hôtesses et les salons. On constate par ailleurs une hausse des contacts dans le cadre privé par rapport à l'année précédente (76 en 2010, contre 257 en 2011). Il s'avère que, cette année également, il a été très difficile pour les médiatrices de contacter les travailleuses du sexe actives dans un lieu privé.



Sujets abordés

En 2011 également, les entretiens entre médiatrices et travailleuses du sexe ont bien sûr porté avant tout sur le VIH/sida, les IST et la santé. Les questions concernant les conditions de travail et d'autres d'ordre juridique ont aussi figuré parmi les priorités.

La palette des sujets abordés est toutefois très vaste, surtout là où des rapports de confiance ont été instaurés. Parmi les sujets figurant à l'ordre du jour, il y avait donc non seulement des questions concernant le VIH/sida et les IST, mais aussi l'interruption de grossesse, l'absence de versement de salaire, le regroupement familial, l'abandon du métier, les impôts, la procédure d'autorisation, les caisses-maladie, l'attitude face à la violence, etc.



Succès d'APiS en matière de sexe à moindre risque (auto-évaluation)

On ne dispose d'aucune donnée concernant le taux de VIH et d'IST parmi les travailleuses du sexe en Suisse: le métier n'est en effet pas demandé dans les statistiques du VIH. Le succès ou l'échec potentiel de la prévention APiS ne peut donc pas se mesurer en chiffres. Les professionnelles APiS évaluent le succès de leurs interventions à l'aune du respect du sexe à moindre risque, qui oscille entre «lacunaire» et «satisfaisant». La pression sur les prix, la concurrence et l'ignorance sont autant d'obstacles à une bonne protection. La plupart du temps, on ne peut pas dire précisément si les femmes pratiquent le sexe à moindre risque et dans quelle proportion. Un grand nombre d'entre elles disent certes qu'elles ne proposent jamais elles-mêmes des rapports sans protection; mais elles déclarent simultanément que presque tous les clients le demandent.

Compte tenu des déclarations des professionnelles APiS, on peut en conclure que la tendance aux rapports oraux non protégés observée l'an passé s'est encore renforcée et que cette pratique est devenue la norme à l'heure actuelle. Sachant par ailleurs que les connaissances des travailleuses du

„Wir werden durchs Band sehr herzlich empfangen, unsere Infos werden dankbar angenommen. Manchmal sind wir eine willkommene Abwechslung im öden Alltag.“

*Sylvia Bittel-Ruffener,
Antenne sida, Haut-Valais*

„Die Frauen sind sehr offen und wertschätzend. Die Bulgarinnen auf dem Strassenstrich sind eher misstrauisch.“

*Birgitte Snefstrup,
Antenne sida, Lucerne*

sexe en matière d'IST sont perfectibles, on peut en déduire les risques auxquelles les travailleuses du sexe s'exposent.

Autonomisation des travailleuses du sexe

L'autonomisation ou «empowerment» des femmes, autrement dit la démarche consistant à les encourager et à leur donner les moyens de se prendre en charge, est au cœur du concept APiS. Les travailleuses du sexe apprécient les informations et les possibilités de réseau que leur offre le programme. Les représentantes APiS sont toutefois conscientes que leur influence sur les conditions de vie des travailleuses du sexe est limitée. Elles ont tout aussi peu d'emprise sur les conditions générales du métier du sexe que les travailleuses elles-mêmes.

A cela s'ajoute, comme l'a déclaré Xenia Berne, qu'en dépit de la réflexion sur leurs conditions de vie et de travail, de nombreuses travailleuses du sexe ne peuvent pas vraiment changer leur situation étant donné qu'elles doivent subvenir aux besoins de leur famille restée au pays. De ce fait, elles doivent s'adapter aux souhaits des clients et n'ont donc guère de marge de manœuvre. De plus, compte tenu de la pression sur les prix et de la concurrence, elles se voient contraintes de faire des compromis dans l'offre de prestations pour assurer leur revenu malgré l'effondrement des prix.

Enfin, il faut encore relever l'impact des nouveaux règlements ou lois sur la prostitution: dans un contexte plus répressif, la pression sur les travailleuses du sexe augmente, ce qui les oblige à s'adapter aux circonstances pour gagner leur vie, qu'il faille pour cela offrir des pratiques sexuelles risquées ou dériver dans l'illégalité.

LOBBYING 2011

Appel aux compétences des professionnelles APiS

La tendance à l'élaboration de lois ou d'ordonnances sur la prostitution s'est poursuivie en 2011. Dix professionnelles APiS ont signalé que de nouvelles dispositions légales en lien avec la prostitution étaient à l'étude dans leur région, qu'il s'agisse d'une procédure de consultation, d'une loi en préparation ou d'un rapport des autorités sur la prostitution. Huit professionnelles APiS ont déclaré avoir été impliquées dans le processus sous une forme ou une autre (procédure de consultation, participation à une table ronde ou audition informelle). Dans quelques cas, les autorités ont contacté directement des professionnelles APiS pour leurs connaissances dans le domaine du travail du sexe. Ainsi, l'antenne sida lucernoise a participé à une table ronde sur la traite des femmes. Elle a par ailleurs été entendue par la direction de la sécurité publique sur des questions concernant la prostitution de rue et les mesures requises et elle a eu des échanges réguliers avec les autorités sur des questions en relation avec le travail du sexe. Dans l'ensemble, les réactions attestent que les professionnelles APiS sont perçues par les autorités comme des experts dans le domaine du travail du sexe et qu'elles sont majoritairement impliquées dans les processus. De l'avis de certaines professionnelles APiS, la collaboration a pour effet que le travail du sexe est traité de façon plus nuancée. De fait, les autorités reconnaissent les compétences des professionnelles APiS et y font appel, ce qui constitue un grand succès.

RELATIONS PUBLIQUES 2011

Des informations de fond au lieu de nouvelles à sensation

Le large éventail des activités APiS a inclus, en 2011 également, un travail auprès des médias. Le fait est que de nombreuses responsables régionales ont acquis le statut d'experts vis-à-vis des médias pour les questions en relation avec le métier du sexe. En 2011 à nouveau, elles ont fait en sorte que le sujet soit traité de façon nuancée. Les médias se sont aussi adressés au secrétariat de l'Aide Suisse contre le Sida. Ainsi, les nouveautés à Zurich concernant la prostitution au Sihlquai ont rencontré un vaste écho dans les médias. Le secrétariat pour la Suisse a également mené des discussions de fond avec des représentants des médias, les renvoyant aux professionnelles APiS des régions concernées pour toute question spécifique. Les responsables du programme ont également fourni des informations en faisant des exposés ou en accompagnant des travaux de diplôme.

COORDINATION NATIONALE 2011

La coordination d'APiS est assurée par l'Aide Suisse contre le Sida. En 2011, il a fallu repositionner et poursuivre le programme FSW au sein de l'Aide Suisse contre le Sida. La direction du programme et la coordination du réseau APiS ont passé des mains de Marlen Rusch, qui a quitté l'ASS fin 2010, à celles de Barbara Beaussacq, autrefois responsable du programme Migration.

L'essentiel de l'activité en bref:

- Garantie de l'offre de base APiS
- Développement d'une nouvelle stratégie FSW dans le cadre de la planification 2012
- Réorganisation de la collaboration FSW avec les autres départements du secrétariat de l'ASS
- Echanges bilatéraux avec les antennes APiS
- Réalisation de deux réunions de coordination APiS d'une journée chacune à Zurich
- Réalisation d'une formation continue de deux jours destinée aux médiatrices APiS, avec la production d'un portrait filmé des médiatrices
- Publication du rapport annuel 2010 sur www.aids.ch et expédition aux partenaires
- Expédition de deux «Infomails» semestriels aux professionnels APiS
- Renseignements et conseils par téléphone pour le réseau APiS
- Expédition de matériel de prévention et d'information
- Nouvelle édition de Stella en anglais et en italien
- Mise au point de brefs messages d'information (handycards) qui peuvent être envoyés par téléphone portable: un premier pas du programme FSW vers l'utilisation de nouveaux médias dans la prévention en lien avec les travailleuses du sexe migrantes
- Restructuration du site FSW sur l'Extranet
- Entretiens avec l'OFSP et d'autres partenaires
- Collaboration au sein du nouveau groupe stratégique des travailleurs et travailleuses du sexe à l'OFSP
- Réalisation d'une rencontre finale d'une demi-journée avec les professionnels Don Juan
- Travaux intérimaires et en relation avec le transfert de Don Juan

**„Die mangelnde
Konsequenz bei der
Beachtung der Sa-
fer Sex Regeln und
das fehlende
Empowerment sind
nicht nur Aufgabe
der Verhaltens-
prävention sondern
wesentlich durch
die Verhältnisse auf
dem Markt
bestimmt.»**

*Iren Eichenberger,
Antenne sida, Schaffhouse*

IMPRESSUM

Données

Cette évaluation se fonde sur le travail et les déclarations des responsables régionales APiS.

Edition

Aide Suisse contre le Sida – Konradstrasse 20 – case postale 1118 – CH-8031 Zurich
aids@aids.ch - www.aids.ch - +41 (0) 44 447 11 11

Auteurs

Barbara Beaussacq, Harry Witzthum

Rédaction

Brigitta Javurek

Une remarque ou une question à propos de ce rapport d'activité ?

Veillez vous adresser à Barbara Beaussacq, responsable du programme Female Sex Work
barbara.beaussacq@aids.ch